

Cé l'info

le magazine d'informations municipales de la ville des Ponts-de-Cé



Budget :
cap sur 2022 !
p. 5

Vie municipale	11	Dans mon quartier	13	Portrait	16	Agenda	18
Un nouveau logo pour la collectivité		Nouvel aménagement paysager à l'entrée nord de la Ville		Christine Vigner, La main verte		Mes rendez-vous	

02 / Ma ville en brèves

POUR VOTER, IL FAUT S'INSCRIRE



Si vous venez d'arriver sur la commune ou si vous avez changé de quartier, n'hésitez pas à vérifier ou à vous inscrire sur les listes électorales. Cette démarche gratuite peut se faire en ligne sur le site de la Ville jusqu'au **4 mars 2022**, date limite afin de pouvoir voter pour l'élection présidentielle prévue les 10 et 24 avril. En juin, à des dates qui restent à fixer, se dérouleront les élections législatives. Si vous ne pouvez pas être présent les jours de scrutin, pensez aux procurations !

UNE NOUVELLE DÉCORATION DE NOËL APPRÉCIÉE



Réalisée à 100 % par les services municipaux en grande partie avec des matériaux de récupération, la nouvelle décoration de Noël installée devant l'Hôtel de Ville a été appréciée par les habitants. Merci pour les nombreux messages de félicitations et d'encouragements qui nous sont parvenus à cette occasion.

DEUX MAÎTRES VERRIERS S'EXPOSENT À RIVE D'ARTS

L'exposition «En Loire, En Verre» initialement programmée pour mars 2020, mais annulée en raison de la COVID revêt pour Geneviève Péan et Claude Thoraval une dimension toute particulière, qu'ils sont heureux de faire partager. Ils ont souhaité faire découvrir tout autre chose que le vitrail pour cette exposition, essentiellement dédiée à l'eau, à la nature, au végétal. Mais ils ont aussi voulu entraîner les visiteurs dans d'autres univers pour le plaisir de vous faire découvrir quelques facettes de leurs pratiques respectives. Geneviève Péan a principalement fondu du verre à des fins artistiques et poétiques et Claude Thoraval a choisi le verre sous ses différentes formes pour symboliser l'étroite et fragile passerelle entre le monde minéral et le vivant.



➡ Exposition *En Loire En Verre*, du 8 janvier au 27 février 2022, entrée libre tous les jours sauf le lundi de 14 h à 18 h à Rive d'Arts, rue Boutreux.

VŒUX 2022

Pour la deuxième année consécutive, la crise sanitaire n'a pas permis la tenue de la traditionnelle séance de vœux de la municipalité à la population. Une vidéo du maire, Jean-Paul Pavillon, a donc été mise en ligne sur le site de la Ville et sur les réseaux sociaux. De même, une rétrospective de l'année écoulée est également disponible sur ces différentes plateformes. N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne Youtube de la Ville : lespontsdecé.

SIGNATURE D'UNE CHARTE ENTRE LA VILLE DES PONTS-DE-CÉ, LE CCAS ET FRANCE ALZHEIMER

Le 22 décembre dernier, la ville des Ponts-de-Cé, le CCAS et l'association France Alzheimer ont signé une charte qui classe la Ville comme «Ville aidante». Cela signifie la volonté de la Ville de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée en initiant des activités de toutes natures : faire des animations, participer à une meilleure information des aidants, faciliter le transport aux activités, développer l'autonomie, sensibiliser à la maladie, accompagner ou orienter les familles...



Signature de la charte par le maire Jean Paul Pavillon et Michel Abline président de France Alzheimer 49.

ZOOM SUR

BUDGET PARTICIPATIF ACTE 1

Le budget participatif était l'un des projets annoncés pendant la campagne des élections municipales.



La première édition aura lieu en 2022. L'ensemble de la démarche qui vise à faire participer les habitants au développement de la Ville en proposant et votant des projets d'aménagement est présenté dans le dépliant que vous trouverez au centre de ce numéro du Cé l'info. Tous les Ponts-de-Céais.es âgés.es de plus 11 ans peuvent proposer des projets et voter.

➡ Alors, si vous aussi vous avez une idée pour les Ponts-de-Cé, rendez-vous sur la plateforme <http://jeparticipe.lespontsdece.fr>

PROCHAIN SPECTACLE DE LA SAISON CULTURELLE

D'un côté de l'océan, il y a l'Amérique latine et plus précisément le Vénézuéla, une terre intense et pleine de magie. De l'autre côté, il y a le quartier de Belleville à Paris, une terre pluriculturelle, urbaine et moderne. À travers sa musique, *La Chica* réunit ces deux mondes en proposant un collage de textures sonores, empruntées à son héritage traditionnel et diverses influences modernes, en cassant les codes établis. C'est autour du piano et des claviers que s'est créé son univers, mélangeant habilement ses inspirations classiques (comme son amour pour Debussy) avec la profondeur des nappes des synthés analogiques. Un concert pour présenter son dernier album paru en février dernier qui se déroulera au Théâtre des Dames le vendredi 4 février à 20h30.



© Adriana Berroteran

➡ Réservation conseillée sur le site www.lespontsdece.fr

UN LABORATOIRE DE PÂTISSERIE AUX PONTS-DE-CÉ

Lancé en février 2021, l'Atelier 4286 est un laboratoire de pâtisserie sans vitrine. Y sont réalisés des gâteaux / entremets uniquement sur commandes. Le tout dans une démarche éco-responsable en limitant le gaspillage alimentaire et en privilégiant les matières premières. Pour compenser ce manque de visibilité, les initiateurs ont développé un site Internet (www.atelier4286.fr) et communiquent via les réseaux sociaux (Facebook et Instagram : atelier4286). La carte de gourmandises est composée de pâtisseries signatures et classiques. Elle est ponctuée de desserts éphémères selon les différents événements de l'année (fêtes des mères / pères, Pâques, Noël etc.).



Plantations dans le quartier de Sorges.

LE CHIFFRE 219

C'est le nombre d'arbres plantés en 2021 sur le territoire communal. Soit un bilan positif de 187 compte tenu de ceux coupés cette même année. Dans le cadre de la charte municipale de l'arbre, les comptes sont tenus à jour régulièrement et nous dénombrons ainsi sur la commune un total de 6 202 arbres.

04 / Les Ponts-de-Cé

Édito



Jean-Paul Pavillon
Maire,
Vice-président d'Angers
Loire Métropole

“ Une nouvelle fois, la pandémie marque le début de cette année 2022 et nous prive de ces échanges de vœux que nous apprécions tant.

Mais si l'actualité nous oblige à un éloignement physique, il n'en demeure pas moins que vous restez au cœur de nos préoccupations et nous avons le souci de vous placer à nos côtés pour imaginer l'avenir des Ponts-de-Cé à travers une citoyenneté active, participative et collective.

En 2021, vous avez été très nombreux à répondre à nos sollicitations : les Avan'Cé Climatiques, les nouveaux conseils de quartiers, l'Atelier pour travailler collectivement à un projet culturel. Vous avez aussi répondu à une enquête d'image qui a permis de faire des propositions de nouvelle identité graphique pour notre Ville et plus de 550 d'entre-vous ont voté pour le nouveau logo des Ponts-de-Cé.

En 2022, nous lancerons notre premier budget participatif et vous aurez l'occasion de faire des propositions d'aménagement ou d'équipement dans votre environnement proche ou pour la Ville et de voter pour les projets qui vous paraîtront les plus pertinents.

Vous le voyez à travers ces exemples, nous ne concevons pas le développement de notre Ville sans vous associer et nous continuerons dans ces échanges.

Très belle année 2022 à chacune et chacun d'entre vous. 🌞

Sommaire

Ma ville en brèves 02



Les échos du Conseil 08

La compétence voirie transférée à Angers Loire Métropole

Enfance et jeunesse 12



Vie associative 14



Tribunes des élus 17

18 Mes rendez-vous

05 Grand angle

Budget : cap sur 2022 !



10 Vie municipale

Appel aux bricoleurs !



13 Dans mon quartier

De nouveaux arbres plantés dans le Val de Louet

16 Ponts-de-Céaise

Christine Vigner



Cé l'info

est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact

7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Directeur de publication: Jean-Paul Pavillon

Rédacteur en chef: Fabrice Villechien

Rédacteurs: Charlotte Lair, Charlotte Oger.

Création & mise en page:

STUDIO RICOM www.studioricom.com

Crédits photos: Ville des Ponts-de-Cé sauf mention

Distribution: Étudiants Ponts-de-Céais

Impression: SETIG Abelia

49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé et avec encres végétales



Budget : cap sur 2022 !

Lors du conseil municipal du 9 décembre, les élus ont adopté le budget 2022. Le taux communal de la taxe sur le foncier bâti va augmenter, les subventions aux associations seront maintenues, celle du CCAS augmentée et la majorité des investissements aura un impact positif ou neutre sur le climat.

UN BUDGET EN PHASE AVEC LES BESOINS DE LA VILLE

«C'est un budget raisonnable conforme aux orientations budgétaires dans un contexte qui reste particulier», résume Emilie Boyer, adjointe aux finances et au tourisme. Avant d'ajouter : «c'est la première année que les dépenses de fonctionnement seront analysées en fonction de leur impact sur le climat et la deuxième année pour les dépenses d'investissement».

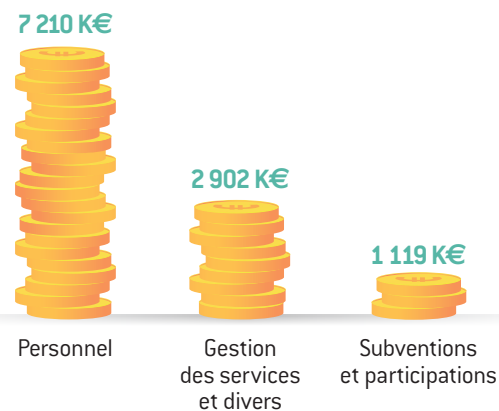
Pour la première fois en près de 20 ans, les élus ont décidé d'augmenter le taux du foncier bâti de 3 % (soit 47,13 % au lieu de 45,76 %). Ce sera la seule augmentation du mandat et elle concerne seulement les propriétaires. Ce choix a été guidé

par plusieurs raisons : le maintien, voire le développement, de la qualité des services et des équipements proposés à la population et la réalisation d'investissements significatifs sur le mandat (piscine intercommunale, nouvel accueil de loisirs, club house au stade, aménagements touristiques ports des Noues et du Grand Large, adaptation de la voirie aux nouveaux modes de déplacement...). Il s'agit aussi de «démarrer le prochain mandat avec une situation financière saine permettant de poursuivre le plan de développement de la Ville» et de garder une capacité d'autofinancement pour continuer les investissements. A noter que le taux du foncier non bâti n'augmente pas et que les taux communaux demeurent parmi les plus bas du département.

FONCTIONNEMENT : UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES ET UNE HAUSSE DES RECETTES

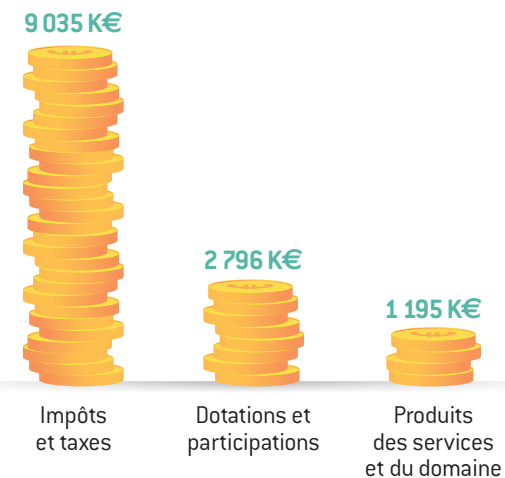
Dépenses de fonctionnement

11 633 K€
dont



Recettes de fonctionnement

13 416 K€
dont

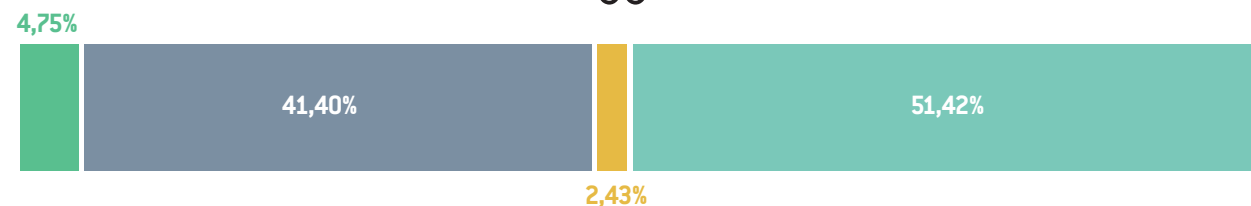


QUEL IMPACT CLIMATIQUE POUR LE BUDGET ?

Nouveauté en 2022, toutes les dépenses du budget sont évaluées quand à leur impact climatique.

Montant total (fonctionnement)

11 633 K€



FAVORABLE

553 K€

> Entretien espaces naturels
> Participation usage vélo



NEUTRE

4 815 K€

> Subventions
> Charges sociales



DÉFAVORABLE

283 K€

> Carburants

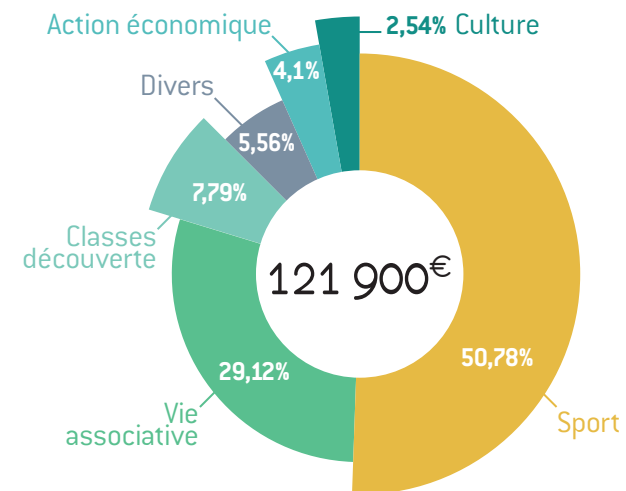


INDÉFINI

5 981 K€

> Rémunération du personnel

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS MAINTENUES ET EN AUGMENTATION POUR LE CCAS



121 900 €

430 000 € pour le CCAS (+20 000 €)

3,2 M€ D'INVESTISSEMENTS D'ÉQUIPEMENTS PRÉVUS



540 000 €
Entretien et accessibilité des bâtiments municipaux



300 000 €
Menuiseries / VMC du groupe scolaire Raymond-Renard



200 000 €
Désimpermeabilisation de la cour de l'école Raoul-Corbin



200 000 €
Aménagement paysager des Maisons rouges



163 000 €
Enfouissement des réseaux du port du grand large



100 000 €
Nouveau skate parc



50 000 €
Création d'un budget participatif

EMILIE BOYER,
adjointe aux finances
et au tourisme

inter
view

Le budget est le fruit d'un travail avec l'ensemble des agents et des élus de la Ville. Avec l'évaluation climatique du budget, nous nous sommes engagés à dépenser autrement pour adopter un mode de vie plus responsable. Parmi les actions mises en œuvre, on peut citer le choix d'équiper les agents de vélos électriques, de ne plus acheter de produits d'entretien néfastes pour la santé et l'environnement, de nettoyer les sols à l'ozone, d'offrir aux enfants des repas bio et locaux et aussi de désimpermeabiliser les cours d'école pour limiter la présence de béton et permettre un meilleur écoulement des eaux. Et pour nous donner les moyens d'aller plus loin, nous avons recruté un contrat de projet de 3 ans pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Conjuguer le bien-être des citoyens et la préservation de la biodiversité, tel est notre objectif. »

08 / Les échos du Conseil

La compétence voirie transférée à Angers Loire Métropole

Lors du conseil municipal du 9 décembre, les élus ont évoqué le transfert de la compétence « création, aménagement et entretien de voirie » à Angers Loire Métropole. L'occasion de faire un point sur les missions restant à charge de la commune.



La compétence voirie transférée à l'agglomération à partir du 1^{er} janvier 2022.

De quoi parlons-nous ?

En 2015, dans le cadre de la transformation de la Communauté d'Agglomération d'Angers Loire Métropole (ALM) en Communauté Urbaine, le conseil communautaire a décidé le transfert de certaines nouvelles compétences dont « la création, l'aménagement, l'entretien de voirie, l'éclairage public et les eaux pluviales ». Cette période de transition vient de s'achever et à partir du 1^{er} janvier 2022, Angers Loire Métropole exercera la compétence « création, aménagement et entretien de voirie » à la place des communes. Les agents communaux et le matériel mis à disposition sont désormais rattachés à la communauté urbaine.

Quels sont les principes de cette nouvelle organisation ?

Pour mettre en place une organisation pertinente, il a été décidé par les élus que certaines activités continueront d'être réalisées par les communes, en proximité, certaines activités de la communauté urbaine telles que l'entretien des voiries communales revêtues, l'entretien des chemins ruraux non revêtus desservant des stations d'épuration seront mises en œuvre par secteur et d'autres comme la conduite des opérations de travaux neufs, la gestion et le suivi du patrimoine, les missions d'ingénierie et d'études et les fonctions supports seront réalisées en « centralité ». La communauté urbaine est ainsi divisée en quatre secteurs. La ville des Ponts-de-Cé fait partie du secteur 2 appelé Ligérien avec des communes comme Sainte Gemmes-sur-Loire et Mûrs-Erigné. Ce secteur compte 52 800 habitants et 540 kilomètres de voirie. Le centre technique dédié à ce secteur sera situé à La Daguenière.

Quelles sont les missions restant à charge de la commune ?

Les principales activités restant à la charge de la commune sont :

- en centre ville, l'entretien de tous les espaces verts à l'intérieur des agglomérations (arbres, arbustes, pelouse), l'installation et l'entretien du mobilier urbain (bancs, poubelles, panneaux d'affichage, arceaux, vélos...), la signalisation de proximité, les parkings adossés à un équipement communal, les voies et cheminements dans les parcs publics communaux.
- hors de l'agglomération, les chemins ruraux (non revêtus), les chemins de randonnées selon les conventions existantes de valorisations touristiques.

Les pouvoirs de la police restent aussi à la charge de la commune. Parmi les activités concernées, on peut citer la mise en sécurité, les premières interventions d'urgence et l'astreinte, les actes réglementaires (arrêtés de circulation et de stationnement, etc.), la surveillance de l'occupation du domaine public et du patrimoine (sans ancrage au sol) et la viabilité hivernale.

Que se passe-t-il en cas de problèmes sur la voirie ?

«Rien ne change pour les habitants», prévient Robert Desoeuvre, adjoint en charge de la transition écologique et des travaux. Si un citoyen constate par exemple la présence d'un nid de poule ou d'un panneau de signalisation abîmé, il est invité à contacter la mairie via proxim'Cé ou l'application municipale.

Conseil municipal du 9 décembre 2021 / 09

Fixation de tarifs pour la reproduction de pièces administratives relatives à l'urbanisme et au patrimoine

Les demandes de copies d'autorisation ou de refus d'occupation des sols se multiplient depuis quelques mois. La collectivité pallie souvent la perte de leur dossier par les administrés lorsque ces derniers souhaitent vendre leur bien. Afin d'encadrer ces sollicitations et de limiter les demandes qui pourraient être qualifiées d'abusives ou intempestives, il est proposé de mettre un tarif pour la reproduction et à la reprographie des-dits documents.

L'ouverture des commerces autorisée certains dimanches

Afin de soutenir le dynamisme économique de la Ville, le conseil municipal a décidé de déroger aux règles de repos dominical des salariés comme l'ensemble des communes de l'agglomération. Sont concernés les dimanches 3 juillet, 27 novembre, 11 décembre et 18 décembre 2022 pour les commerces (soit un dimanche de moins qu'en 2021) et les dimanches 16 janvier, 13 mars, 12 juin, 18 septembre et 16 octobre 2022, pour le secteur automobile.

Convention entre l'ESAIP et sept villes de la métropole dans le cadre du projet «Territoire Intelligent»

La communauté urbaine d'Angers Loire Métropole a lancé son projet de territoire intelligent en novembre 2019 et prévoit d'y investir 120 M€. Dans ce contexte, sept communes du secteur Sud-Est (Les Ponts-de-Cé, Loire-Authion, Mûrs-Erigné, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Trélazé et Verrières-en-Anjou) ont entamé une démarche en partenariat avec l'école d'ingénieurs l'ESAIP afin d'avoir une réflexion partagée autour du territoire intelligent en identifiant les besoins de leurs habitants. Afin de définir les premières actions envisagées ainsi que les modalités de pilotage et de suivi du projet, une convention a été signée pour une durée initiale de 3 ans et reconduite, une fois, par tacite reconduction.

Une bourse Projets Jeunes attribuée à l'association Team 4L Raptor

Dans le cadre du dispositif « bourse Projets Jeunes », dont l'objectif est de soutenir l'engagement des jeunes âgés de 17 à 25 ans, une subvention d'un montant de 750 € a été attribuée à l'association Team 4L Raptor. Son projet, dont le coût est estimé à 11 000 €, est de participer au 4L Trophy, le plus gros rallye du monde pour les moins de 28 ans. La 26^e édition aura lieu du 17 au 27 février 2022 entre Biarritz et Marrakech. Des fournitures scolaires et des équipements sportifs seront distribués aux enfants marocains grâce au partenariat avec l'association Enfants du désert.

Partenariat avec l'association Ourika Solidaire

La Ville a signé une convention de partenariat avec l'association Ourika Solidaire et lui a octroyé une subvention de 1 207 € afin qu'elle soutienne et renforce les actions de l'association sœur marocaine, Ourika Tadamoine. Cette dernière vient en aide aux enfants et aux jeunes en situation de handicap de la vallée de l'Ourika, au Sud-Est de Marrakech.

Prochain café citoyens :

Samedi 5 février / Quartier l'Ile/Saint-Aubin / de 10 h 30 à 12 h, Place Leclerc.



540

kilomètres de
voirie sur le
secteur 2.

APPEL AUX BRICOLEURS !



Dans le prolongement des **Avan'cé climatiques**, la médiathèque des **Ponts-de-Cé** souhaite organiser un «**Repair Café**» à partir du mois d'avril 2022 et lance son appel à bénévoles.

C'est quoi un Repair Café ?

Dans un Repair Café, il y a deux mots importants: «Repair» qui veut dire réparer en anglais, et «Café», pour se rencontrer dans la convivialité.

Le principe de cette organisation est simple : faire se rencontrer des habitants qui ont des objets à réparer (vêtements, vélos, appareils électroménagers, informatique, etc.) et des bricoleurs, qui les aideront à les réparer afin d'éviter de mettre à la poubelle nos objets du quotidien, cassés ou en panne en leur donnant une seconde vie.

Mais c'est avant tout un lieu de partage entre habitants de tous âges autour d'un café et du partage de compétences.

Alors, si vous êtes bricoleur(se)s, n'hésitez pas ! Pour que ce Repair Café ait lieu, il faut créer un collectif et nous avons besoin de vous ! Vous avez un acquis un savoir-faire manuel ou vous êtes une sorte de Mac Gyver qui trouve toujours des solutions ? Dans tous les cas, vous savez réparer et avez le goût de partager cela avec d'autres ?

N'hésitez plus, rejoignez-nous et faites-vous connaître auprès de la médiathèque municipale. Une réunion d'information sera organisée en février avec l'association L'Etabli pour tout savoir sur les Repair Cafés. Vous y êtes les bienvenus.e.s !

➔ Plus d'infos au 02 41 79 76 00
mediatheque@ville-lespontsdece.fr

L'ÉCOGESTE DU MOIS

C'est le début de l'année, profitez-en pour adopter des résolutions faciles à tenir, comme déposer les piles et les ampoules usagées dans des centres de collecte.



Une pile jetée pollue 400 litres d'eau et 1 m³ de terre pendant 50 ans !

6 598,57 € POUR LE TÉLÉTHON



La mobilisation des associations, de la Ville et la générosité des **Ponts-de-Céais.es** ont permis la collecte de près de 6 600 € pour cette édition 2021 du Téléthon.

Une somme supérieure à celle de 2019 qui prouve que, malgré la crise sanitaire, la générosité reste une valeur importante dans notre Ville.

UN MÉTIER UTILE, PRÈS DE CHEZ VOUS

Aux Ponts-de-Cé, chaque jour des **auxiliaires de vie accompagnent des personnes âgées, des personnes malades ou des personnes en situation de handicap chez elles.**

Ces professionnels.les témoignent de leur utilité au travers d'un site qui fait la part belle à la réalité de ce métier. Le CCAS des Ponts-de-Cé vous invite à découvrir ces métiers du domicile grâce aux témoignages de professionnels.les sur le site www.unmetierutile.fr créé à l'initiative de l'UNA (Union Nationale des associations d'Aide et services d'aide à domicile), fédération à laquelle adhère le CCAS. Vous pouvez aussi venir au Trait d'Union découvrir ces témoignages et poser vos questions aux professionnel.les du relais-emploi.



➔ Contact: Le Trait d'Union – 45, rue Abel Boutin-Desvignes
02 41 79 75 72 - relais.emploi@ville-lespontsdece.fr

ZOOM SUR

UN NOUVEAU LOGO POUR LA COLLECTIVITÉ

Vous avez été près de 550 à vous mobiliser pour le choix de la nouvelle identité graphique de la Ville.



À une très large majorité (76 %), vous avez opté pour le logo ci-dessus. Conformément aux résultats de l'enquête menée en juin dernier, ce nouveau logo reprend l'image emblématique des ponts de la Loire avec ses 3 arches associées aux couleurs que vous aviez très largement mises en avant : le bleu et le vert.

Les tirets entre les arches et le nom de la ville symbolisent les traits d'union entre les habitants. Enfin, le trait bleu supérieur est là pour rappeler le ciel et la présence des cours d'eau. Afin de ne pas engendrer de coûts supplémentaires importants pour la collectivité, ce nouveau logo sera progressivement déployé sur les supports municipaux à la faveur du renouvellement du matériel et des outils de communication.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION AURA LIEU DU 20 JANVIER AU 29 FÉVRIER

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par l'un des deux agents recenseurs municipaux, munis d'une carte d'identité professionnelle.

C'est sûr : vos données sont protégées !

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.le-recensement-et-moi.fr> ou auprès du service gestion des administrés de la ville des Ponts-de-Cé (02 41 79 75 75).



Naissances

NOVEMBRE

02 Milo GASCAR POIRIER
12 Mériele LETELLIER
12 Lucas BURON
13 Lywen RAIMBAULT
14 Louise BOURASSEAU
15 Shayna CHAUVET

DÉCEMBRE

02 Adélaïde VAILLANT
03 Kaylon CHIQUET
03 Léna BERKANE
06 Naëli BELHAMITI
08 Alice BOU-ACHOUR
16 Khaled YOUSSEF IBRAHIM

Mariages

NOVEMBRE

27 Laure COTTEVERTE/
Michel COLLET
27 Angélique LAROCHE/
Guillaume DUBAS

DÉCEMBRE

04 Angélique JOLLY/
Pierre SÉNÈQUE

Décès

NOVEMBRE

04 Yvonne PAPIN née PAILLOCHER
04 Albert VEILLON
08 Jeanne LECOMTE née BESNARD
09 Jean FLUTET
14 Bernard VERGER
19 Jeanne ONILLON née DUPONT
20 Jacques LAURENCE
22 Dominique POUPARD
23 Suzanne CHAMPIRÉ née LÔ
30 Yvonne COPPEAUX née GASNIER

DÉCEMBRE

1^{er} Pascale GEOFFROY
02 Jocelyne GUIOULLIER née THOMAS
02 Bernard PARÉ
05 Marcel BRICARD
07 Gérard BOURREAU
07 Franck HORN
14 Monique GOYET
18 Anne-Marie JOLLET née GEAY
19 Alice DUBOIS née NAIL

12 / Enfance et Jeunesse

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants installé

Après les élections de novembre dans les écoles, les 21 nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (12 CM1 et 9 CM2, 13 filles et 8 garçons) ont été officiellement installés en mairie, dans la salle du Conseil municipal, le samedi 4 décembre.



L'ensemble des jeunes élus.es le jour de l'installation du conseil.

Ils ont été accueillis par le maire Jean-Paul Pavillon et plusieurs élus.es municipaux qui seront leurs tuteurs durant les deux années de leur mandat.

Ils vont désormais se réunir en commission et travailler aux projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans les prochains mois. La liste complète des élus.es est sur le site de la Ville rubrique *La mairie*.

Pour suivre l'actualité jeunesse de la ville des Ponts-de-Cé

www.lespontsdece.fr

[f enfance.jeunesse.lespontsdece](https://www.facebook.com/enfance.jeunesse.lespontsdece)

[f pij.lespontsdece/relais.emploi](https://www.facebook.com/pij.lespontsdece/relais.emploi)

[@ jeunesse.pontsdece](https://www.instagram.com/jeunesse.pontsdece)



Prochaines animations de la médiathèque

Les bibliothécaires ont préparé une série d'animations jeunesse pour ce début d'année : Une Malle aux Histoires en langues étrangères le samedi 15 janvier à 10h30 (ouvert aux enfants dès 4 ans) et une Toile aux Histoires est également programmée pour le samedi 9 février à 10h30 (enfants dès 3 ans et à 15h pour ceux dès 6 ans). Enfin, une Happy Appli sera proposée pendant les vacances scolaires, le samedi 16 février à 14h30. Réservée aux 8/13 ans, elle permettra de créer des mini jeux vidéo sur tablette grâce à l'application gratuite Scratch Junior. Durée : 2h30 et inscription obligatoire auprès de la médiathèque.

Un spectacle jeune public pendant les vacances scolaires de février

Un spectacle de chansons dans lequel Mosai et Vincent, les deux artistes sur scène, s'adressent aux plus petits avec leurs compositions acoustiques.

Un mélange de poésies sonores, de percussions corporelles, d'instruments à cordes et de samples. Sur un îlot lumineux, les enfants rassemblés autour des musiciens dans un décor à la fois intimiste et poétique, se laissent bercer doucement par des mélodies pop puis, sont invités, petit à petit, à s'éveiller, se lever et danser sur des compositions électro. Un spectacle qui a reçu le Prix ADAMI 2017 « musique jeune public ».

Trois horaires sont proposés le jeudi 17 février au Centre culturel Vincent-Malandrin : 11h, 16h et 18h30.

Réservation conseillée sur le site de la Ville ou au 02 41 79 75 94.



DE NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS VAL DE LOUET

Dans le cadre de l'opération «Une naissance, un arbre» et de son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité, la Ville a planté 94 arbres dans la plaine du Val de Louet.



La région des Pays-de-la-Loire propose aux communes volontaires de participer à l'opération «Une naissance, un arbre». Le principe est simple : chaque bébé (les naissances sont comptabilisées par année) pourra devenir le parrain d'un arbre. Au titre de cette opération, la Région apporte un financement aux collectivités volontaires, à hauteur de 15 euros par arbre planté. La Ville a pris part à cette initiative dès son lancement.

En 2020, le service des espaces verts a planté 133 arbres, pour les naissances de 2019, dans la plaine de Sorges. Début décembre, ce sont 94 arbres qui ont été plantés, en présence de plusieurs familles dans la plaine du Val de Louet. Parmi les essences présentes dans la région, on peut citer le chêne, le merisier, le charme, le tilleul, l'érable, le noyer ou encore le noisetier. Ce projet a été associé au travail du club «Vivre avec le dérèglement climatique », créé à l'occasion des Avan'Cé Climatiques, qui propose la plantation d'arbres en zone inondable. En 2021, les comités de quartier seront associés à la localisation des zones à arborer.

Dans mon Quartier / 13



Un nouvel aménagement paysager à l'entrée nord de la Ville

La Ville vient de réaliser un aménagement paysager à l'angle de la rue David d'Angers et de la rue Edouard-Guiné.

La Ville et Angers Loire Métropole ont réalisé différents aménagements de voirie pour rendre plus accueillante, plus fluide et plus sécurisée son entrée nord. Entre 2019 et 2020, un nouveau giratoire a été installé entre la rue Edouard-Guiné, le Chemin des Trois Paroisses et la rue David d'Angers, une piste cyclable et un aménagement d'espaces verts côté droit rue David d'Angers en allant vers le centre-ville. Entre 2020 et 2021, il y a eu l'élargissement de la rue Edouard-Guiné, l'enfouissement des réseaux et l'aménagement des espaces verts. Dans la continuité de ces travaux et pour marquer cette nouvelle entrée Nord, la Ville a récemment réalisé un aménagement paysager. Souhaitant donner une place toujours plus importante au végétal, elle a ainsi planté 20 arbres (chêne, ginkgo biloba, etc.), 500 arbustes et vivaces sur 500 m² et installé des murets en schiste. Elle a choisi des végétaux résistants à la sécheresse pour limiter l'arrosage et préserver les ressources en eau.

14 / Vie Associative

LES ACTIVITÉS DE «LA FONTAINE AUX ÂNES» POUR 2022 !

L'année 2021 s'est terminée de façon très festive.



La fontaine aux ânes a fêté Noël le 12 décembre : une balade avec les ânes, des jeux et des surprises étaient au programme sous le signe du partage et de la bonne humeur. Nous nous projetons vers 2022 qui sera aussi riche en activités.

Dans le cadre de la médiation auprès de publics en situation de handicap, les séances peuvent aussi être individuelles et seront adaptées à chacun.

Des ateliers destinés aux enfants leur permettent d'approcher l'âne, l'observer, le toucher, le caresser, le brosser et le guider pour réaliser des parcours et passer des *diplom'ânes*. En famille, venez profiter des randonnées mensuelles ainsi que de moments conviviaux lors de nos fêtes (carnaval, printemps, Noël...).

Avis aux jardiniers : appelez l'association si vous avez besoin de crottin pour préparer votre jardin. La fontaine aux ânes fonctionne grâce à une équipe de bénévoles. Si vous recherchez une activité et si vous souhaitez vous investir durablement auprès des ânes, contactez-les !

☎ **Contact : 06 81 18 58 29 - 06 76 68 81 11**
lafontaineauxanes49@gmail.com
www.lafontaineauxanes.sitew.com

22 V'LA LES CH'TIS!

«Ch'ti 49 – Amis des Hauts-de-France» souhaite aux lecteurs de Cé l'Info une très bonne année remplie de petits bonheurs, voire de grands... si affinités et, bien sûr, une excellente santé pour en profiter pleinement. 2022 est une année exceptionnelle pour l'association qui fêtera les 30 ans de sa naissance officielle après sa fusion avec «L'Amicale des Gens du Nord en Anjou». Au programme: une soirée-cinéma (en novembre), un voyage dans les Hauts-de-France ouvert à tous du 9 au 12 septembre et «une journée particulière» le samedi 3 décembre salle Nelson-Mandela : un repas «ch'ti-angevin» ainsi qu'une animation assurée par «Les Compagnons des Terrors» et le DJ Jack Francis seront au menu!

Les activités traditionnelles de l'association sont toujours au programme : visites d'entreprises dans le cadre de «Made in Angers» sorties, repas traditionnels (moules-frites, Saint-Nicolas...), «Rendez-vous et jeux du jeudi»...

L'association tiendra son assemblée générale le dimanche 6 février, salle du cloître Saint-Maurille à partir de 14h30. A l'ordre du jour : adhésions et ré-adhésions mais aussi informations sur les activités de 2022. Le partage de la traditionnelle galette clôturera cette réunion... si les conditions sanitaires le permettent ! Amiteus'mint tertoutes et tertous.

☎ **Contact : 06 78 20 75 71 (Jean-Marc Vittu) - assocti49@gmail.com**

LA TIMBALE, BAR ASSOCIATIF, A OUVERT AUX PONTS-DE-CÉ, PROMENADE EMSTAL!



Tenu par des bénévoles, ce bar est ouvert à toutes et tous! Entre amis, en famille, entre collègues ou tout seul, vous pouvez pousser la porte chaque vendredi soir à partir de 18h30.

Vous pourrez y boire un verre (bières, vins, jus de fruits, limonade et sirops locaux), papoter, rencontrer des voisins, jouer à des jeux de société... Des soirées thématiques et concerts seront parfois organisés. Venez rencontrer les initiateurs et participer à la vie du bar si vous le souhaitez. L'assemblée générale aura lieu le vendredi 21 janvier à partir de 20h30, l'occasion pour celles et ceux qui le souhaitent de proposer leurs coups de main pour les mois qui viennent (faire de la com', servir au bar, installer et ranger, organiser des événements...). Pass sanitaire obligatoire.

☎ **Vous pouvez rester informé en suivant la page facebook : [@latimbale.lespontsdece](https://www.facebook.com/latimbale.lespontsdece)**

ZOOM SUR

LUDOTHÈQUE JEAN-JAURÈS PONTS-DE-CÉ/TRÉLAZÉ

La coopérative citoyenne Jean-Jaurès propose une grande variété de jeux aux familles et aux structures (réseau petite enfance, médiathèque, maison de retraite, écoles, ...).



Ces jeux sont regroupés dans une ludothèque ouverte depuis février 2020, 18 rue de Bel Air à Trélazé. Les communes des Ponts-de-Cé et Trélazé soutiennent ce projet par la mise à disposition de locaux et l'octroi de subventions. La ludothèque est ouverte tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h. Elle ouvre aussi ses portes pour des animations diverses le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h. L'adhésion à l'association est de 5 € par famille et de 50 € pour une structure pour une année.

La ludothèque dispose de plus de 1000 jeux pour tous les âges. Les adhérents peuvent y jouer sur place et/ou les emprunter pour un mois (1 € le jeu). La coopérative Jean-Jaurès a mis en place cet été à la baignade 3 animations jeux, elle organise aussi des soirées jeux (les prochaines auront lieu les vendredi 8 avril, 8 juillet et 14 octobre 2022 salle Nelson-Mandela de 18h à 24h).

☎ **Contact : cooperative.citoyenne.jeanjaures@gmail.com.**

LA SAISON DE PÉTANQUE REDÉMARRE



Le club va tenir des permanences pour les renouvellements de licences et pour les nouveaux licenciés le jeudi 13 janvier de 16h à 18h30 et le dimanche 16 janvier de 10h à 12h.

Pour les - de 18 ans, il faudra un représentant légal le jour de la permanence.

Le montant de la cotisation est de 40 € pour les nouveaux licenciés qui veulent faire de la compétition et de 12 € pour les - de 18 ans. Pour la pratique loisirs, la cotisation est de 12 € (à prendre au club tous les jeudis de 14h à 18h).

☎ **Contact : Aurélien Chailleux (Président) 06 85 66 79 67**

GYM VOLONTAIRE, LE REBONDISSEMENT



Après une année morose, les licenciés sont de retour (+10%) et plein de vitalité, les séances en intérieur et en extérieur comme la marche nordique sont complètes. Malgré ce point très positif, l'épidémie est toujours présente, ce qui nous a conduit à renoncer une nouvelle fois à organiser notre assemblée générale en présentiel. En dehors des séances sportives hebdomadaires, nos programmations sont maintenues, tel que le séjour randonnées raquettes de fin janvier dans les Alpes de Haute-Provence. Nous venons de lancer le séjour randonnées tourisme (30 mai au 4 juin 2022) dans le Cotentin, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2022. Pour finir l'année sportive, le 1^{er} juillet nous irons au Puy du Fou pour y voir la cinéscénie (inscriptions début janvier). Enfin, pour préparer une belle rentrée 2022/2023, dès début septembre nous organisons cette fois un séjour touristique en Irlande. Bonne Année.

☎ **Contact : 06 08 27 18 46 (président) - 02 41 87 41 18 (secrétaire).**

16 / Portrait Ponts-de-Céaise

Christine Vigner, La main verte

Christine Vigner est l'une des quarante adhérentes de l'association « du bruit dans les radis », qui s'occupe depuis dix ans du jardin partagé du Petit Pouillé. Rencontre avec une jardinière passionnée.



Elle connaissait les jardins familiaux mais pas les jardins partagés. Quand Christine Vigner a découvert celui du Petit Pouillé il y a bientôt dix ans, elle a eu envie de tenter l'expérience.

«La première année, nous étions une douzaine de jardiniers. Nous avons planté des légumes, des arbres fruitiers et des petits fruits. Hervé Jamard, professeur au campus de Pouillé, à l'initiative de la création du jardin, a réalisé avec ses élèves un plan de plantation des vivaces et nous, les plantations», raconte-t-elle. C'est avec un grand plaisir qu'elle va au moins une fois par semaine jardiner. Un autre monde où les activités sont plus variées que celles réalisées pendant une journée devant un écran d'ordinateur. «J'ai eu plusieurs vies professionnelles et la dernière est à base de topographie», résume-t-elle. Elle est géomaticienne et non pas cartomancienne, comme elle aime à plaisanter, au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Maine-et-Loire (SDIS).

Dans un jardin partagé, «tout est partagé, le travail comme les récoltes», rappelle-t-elle. Néanmoins, elle aide volontiers certains adhérents comme la doyenne, âgée de 83 ans, à ramasser des carottes. Aujourd'hui, l'association «Du bruit dans les radis» compte une quarantaine d'adhérents. En août 2017, l'événement national *Fermes d'Avenir Tour*, dont l'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre à un nouveau modèle d'agriculture, a fait étape aux Ponts-de-Cé

et notamment au jardin partagé du Petit Pouillé. Une reconnaissance pour les jardiniers qui œuvrent dans ce sens depuis de nombreuses années. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le jardin du Petit Pouillé s'est lancé récemment dans la permaculture. «Le principe est de prendre la nature comme modèle et de concevoir des installations humaines fonctionnant comme des écosystèmes productifs et économes en ressource», selon Perrine et Charles Hervé-Gruyer, pionniers de la permaculture en France.

Au fil des années, l'association a tissé de nombreux partenariats. «La Fontaine aux ânes nous fournit du crottin d'âne, le caviar de l'amendement. La Ville récupère dans les parcs municipaux des feuilles que nous utilisons comme paillage. Elle a aussi réalisé un forage sur le terrain afin de nous donner accès à l'eau. Une éolienne, financée grâce au plan France Relance, sera installée l'été prochain et permettra de remonter l'eau pour arroser le jardin», développe-t-elle. Les jardiniers ont eu également l'idée de planter du houblon et, pour fabriquer la Belle-de-Cé, ils se sont associés à la Belle de Maine. La convivialité et le partage sont bien sûr cultivés au jardin du Petit Pouillé : repas, troc de plantes, échange de graines et de boutures avec le Jardin de la Gare et don de courgettes aux associations locales quand la nature est généreuse. Et «toutes les occasions sont bonnes pour faire entrer la musique dans le jardin», assure-t-elle, comme le laisse imaginer le nom de l'association.

Le plaisir
d'avoir
les mains
dans la terre

Tribunes des élus / 17

Mot de la majorité

Le budget qui a été voté par les élus.es en décembre traduit les priorités de l'équipe municipale pour l'année à venir.

A côté des incertitudes liées à l'évolution de la pandémie, il y a aussi des certitudes. Celles qui concernent notamment les dotations de l'État qui ne baisseront pas cette année, et c'est plutôt une bonne nouvelle. Et pourtant, nous considérons que nous ne sommes pas vraiment aidés et soutenus comme nous devrions l'être car nous passons à travers les mailles de nombreux dispositifs d'aides financières malgré notre situation de chef de lieu de canton. Heureusement, nous pouvons nous appuyer sur une dynamique locale qui, en matière d'aménagement urbain, retrouve une vigueur après deux années de flottement (livraison de la dernière résidence du quartier des Grandes Maisons, accélération de la seconde tranche de l'éco-quartier de La Monnaie et début des travaux du futur quartier des Hauts-de-Loire). Le budget reprend trois grands objectifs : la mise en œuvre de notre plan climatique, le maintien d'un niveau d'investissement soutenu sans dégrader notre situation financière, le soutien aux Ponts-de-Céais à travers nos subventions. Dès cette année, nous aurons la réalisation de plusieurs actions issues des propositions faites par les habitants ayant participé au Avan'Cé Climatiques (désimperméabilisation de la cour de l'école Raoul-Corbin, changements des huisseries de l'école maternelle Raymond-Renard pour assurer un meilleur confort aux écoliers et réduire notre facture énergétique, achat de véhicules électriques pour le personnel municipal, études de géothermie sur l'île du château...). Le maintien d'un fort niveau d'investissement sera l'autre marque de fabrique de ce budget 2022. Avec un total de 4,1 M€ dont 3,2M€ de dépenses d'équipements, le budget d'investissement sera dans la lignée des précédents. Beaucoup d'efforts seront réalisés vers les écoles et la jeunesse de notre ville. Près de 25 % du budget sera ainsi fléché vers le bien-être des écoliers que ce soit au niveau de leurs structures d'accueil mais aussi de leurs équipements notamment informatiques. Ce sera aussi l'année d'un nouveau skate parc et du début des études pour la réalisation d'un nouvel accueil de loisirs. Enfin dernier axe, le soutien aux Ponts-de-Céais caractérisé notamment par la hausse globale des subventions. Nous augmenterons la subvention au CCAS en la portant à 430 000€ et nous maintiendrons comme l'an dernier le soutien financier aux associations ponts-de-céaises. Beaucoup d'entre-elles souffrent, perdent des adhérents, réduisent leur activités parfois contraintes et forcées mais nous devons être là pour témoigner de notre soutien et les aider à passer au mieux cette période difficile. Dernier point. Nous n'y avons pas touché depuis 2008 mais nous augmenterons en 2022, et ce sera la seule augmentation du mandat, le taux communal de la taxe foncière de 3%. Nous avons tenu cette stabilité des taux le plus longtemps possible mais si nous ne voulons pas dégrader notre situation financière et si nous souhaitons continuer d'investir ou d'entretenir le patrimoine communal comme nos écoles, nous sommes contraints de revoir ce taux qui ne touchera que les seuls propriétaires et non les locataires.

Les élus de la majorité municipale

L'élu de l'opposition

« Travailleuses, travailleurs »

C'est par ces mots, si souvent prononcés par ma camarade Arlette Laguiller, que je tiens à m'adresser à vous en ce début d'année 2022, pour vous souhaiter une année meilleure que les précédentes. Regardons les choses en face : nous ne sommes pas sortis de la crise sanitaire, et encore moins de la crise économique. Dans les hôpitaux, les lits et les soignants continuent à manquer, car les 100 milliards du prétendu « plan de relance » vont d'abord aux financiers, pas aux services publics. Les prix continuent de flamber, pendant que nos salaires, pensions ou allocations font du surplace. Nous sommes en année présidentielle et les candidats ne manquent pas qui nous promettent d'arranger tout ça. Mais nous avons passé l'âge de croire au Père Noël. Que ce soit sur l'emploi ou le pouvoir d'achat, l'écologie ou la sécurité, il n'y aura pas de miracle. Il n'y a pas non plus de solution à la seule échelle locale pour réparer les dégâts sociaux et environnementaux causés par les capitalistes et leurs complices, les communes comme la nôtre étant elles-mêmes asphyxiées financièrement par l'Etat. Non, rien ne sera jamais donné aux travailleurs : nous n'obtiendrons des avancées que par nos mobilisations collectives. Alors pour que l'année soit meilleure, soyons résolus à faire entendre nos intérêts de « travailleuses, travailleurs ». Face aux démagogues d'extrême droite et aux valets des riches, mettons en avant nos priorités : les salaires d'abord, les emplois d'abord, les travailleurs d'abord !

**Didier Lizé / élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr**

Les permanences du maire et des adjoints.es

➔ **Jean-Paul PAVILLON**
Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.
Tous les 15 jours.

➔ **Vincent GUIBERT**
Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture
Vendredi après-midi : sur RDV.

➔ **Emilie BOYER**
Adjointe aux finances et au tourisme
Mardi : 17h - 18h sur RDV.

➔ **Édith CHOUTEAU**
Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines
Jeudi après-midi : sur RDV.

➔ **Jean-Philippe VIGNER**
Adjoint à l'aménagement et
au développement économique
Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

➔ **Robert DESOEUVRE**
Adjoint aux travaux et
à la transition écologique
Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

➔ **René RAVELEAU /**
Adjoint aux sports et loisirs
Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

➔ **Valérie LIOTON**
Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Un adjoint de permanence
est présent chaque mardi
soir de 17h30 à 19h.

18 / Agenda Mes rendez-vous



Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)



Suivez l'actualité de la Ville



Billetterie Culture

Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :
• MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
• MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
• SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

TÉL. : 02 41 79 75 94

LES EXPOS



À partir du 8 janvier et jusqu'au 27 février

Exposition *En Loire, En Verre*
Geneviève Péan et Claude Thoraval,
Verriers d'art / Rive d'Arts

JANVIER



Vendredi 14 JANV.
I 20h30 - Dès 13 ans
Mes Nuits avec Patti (Smith) – Musique et récit
Théâtre des Dames

Samedi 15

I 10h30 - Dès 4 ans
Malle aux histoires en langues étrangères
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Mardis 18 et 25

I 14h30 à 16h
Ateliers seniors – Remue-méninges
Centre culturel Vincent-Malandrin

Samedi 22

I 14h30 - ados/adultes
Nuit de la lecture - Parlez-moi d'amour !
Speed Booking
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 22

I 20h30 - ados/adultes
Nuit de la lecture - Parlez-moi d'amour !
Lecture musicale autour de l'oeuvre
de Raymond-Carver
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Mardi 25

I 19h
Conseil municipal
Hôtel de Ville



Vendredi 21 et samedi 22

I 20h30
Dimanche 23
I 15h
Théâtre amateur Comité Saint-Maurille
Attention ! Sac poubelle égaré !
Théâtre des Dames

Vendredi 28 et samedi 29

I 20h30
Dimanche 30
I 15h
Théâtre amateur Comité Saint-Maurille
Attention ! Sac poubelle égaré !
Théâtre des Dames

Samedi 29

I À partir de 13h30 - ados/adultes
Une après-midi à Premiers Plans
Sortie organisée par la Médiathèque
Antoine de Saint-Exupéry

FÉVRIER

Mardi 1^{er}

I 14h30/16h
Ateliers seniors – Remue-méninges
Centre culturel Vincent-Malandrin

Mercredi 2

I 20h
Assemblée générale du jardin partagé
« Le Jardin de la Gare »
Salle du cloître Saint-Maurille

Jeudi 3

I 15h à 16h
Ateliers seniors – faciliter le quotidien
faciliter la préparation et la prise des repas
Centre culturel Vincent-Malandrin



Vendredi 4 FÉV.
I 20h30 – dès 10 ans
La Chica - Concert piano solo
Théâtre des Dames

Samedi 5

I 10h30 à 12h
Café citoyens – quartier L'île / Saint-Aubin
Place Leclerc

Samedi 5

I 20h30
Dimanche 6
I 15h
Théâtre amateur Comité Saint-Maurille
Attention ! Sac poubelle égaré !
Salle Emstal

Dimanche 6

I 14h30
Assemblée générale
« Ch'ti 49 – Amis des Hauts de France »
Salle du Cloître Saint-Maurille

À partir du 7 février

MADE IN ANGERS
Ateliers et visites de Rive d'Arts

Mercredi 9

I 10h30 dès 3 ans et 15h dès 6 ans
Toile aux histoires
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Jeudi 10

I 16h à 19h30
Don du sang
Athlétisme

Mercredi 16

I 14h30 - de 8 à 13 ans
Happy Appli – création de jeux vidéo
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



Jeudi 17 FÉV.
I 11h, 16h et 18h30 - jeune public dès 1 an
Je me réveille - Concert de chansons pop
Centre culturel Vincent-Malandrin

Mardi 22

I 14h30 à 17h
Ateliers seniors – Sécurité routière
salle Loire – Rive d'Arts

L'évolution de la pandémie sanitaire pourra conduire à annuler ou reporter tout ou partie de ces rendez-vous. Nous vous tiendrons au courant sur le site Internet municipal et sur les pages Facebook de la Ville et de la saison culturelle. Merci de votre compréhension.

Cé l'info

Janvier 2022
n°103

La remise des éléments pour le numéro 104 de Cé l'info est fixée au 4 février à
celinfo@ville-lespontsdece.fr

Mes Contacts

POMPIERS | 18 OU 112

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) | 115

CENTRE ANTIPOISON | 02 41 48 21 21

MAISON MÉDICALE
DE GARDE | 02 41 33 16 33

PHARMACIE
DE GARDE | 3237 (0,34 €/MN)

URGENCE SÉCURITÉ GAZ
I 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)

URGENCE EAU | 02 41 05 50 50

URGENCE
ÉLECTRICITÉ | 0 972 675 049

HÔTEL DE VILLE | 02 41 79 75 75

PROXIM'CÉ | 02 41 440 440

POLICE MUNICIPALE | 02 41 79 75 73

LE TRAIT D'UNION
(CCAS) | 02 41 79 75 72

MAISON DES
ASSOCIATIONS | 02 41 79 70 67

ACCUEIL CULTURE | 02 41 79 75 94

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE
SAINT-ÉXUPÉRY | 02 41 79 76 00

COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-
BERNARD | 02 41 44 86 90

COTE DE LA LOIRE
I 0 825 150 285 (0,15 €/MN)

**BELLE ANNÉE
2022**



Val de Loire entre
Bully-sur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2000

www.lespontsdece.fr

